

Tout ça pour ça ?...

Les travaux de l'avenue Alsace-Lorraine prennent fin. Commerçants et habitants soulagés, même s'ils ont beaucoup souffert, tous peuvent à nouveau circuler...

Certes, c'est propre, plus convivial, mais avouons-le, la physionomie générale a peu changé, à part l'ouverture du square, une nouvelle réduction des places de stationnement et le double-sens absurde de l'étroite rue d'Espagne !

Par ailleurs, tout l'été, on a laissé curieusement sur la terrasse d'un commerçant (maire adjoint !) des parasols publicitaires pourtant formellement proscrits par le règlement des terrasses de la Ville ! Et les fameux 20 km/h... S'il est normal de limiter la vitesse en hypercentre, pourquoi l'abaisser autant ? On nous dit que c'est maintenant une « zone de rencontre ». Nous avons un peu le sentiment que tout cela manque d'audace : si la volonté du Maire est de faire

définitivement disparaître les voitures du centre-ville, autant transformer tout l'hypercentre en zone piétonne... Cette impression constante de demi-mesure dans l'action du maire en toute chose est tenace. Au-delà de l'absence de détermination politique pour la redynamisation du centre-ville, nous avons déjà noté le manque de vision et de cohérence dans sa rénovation faite au coup par coup. Dernier exemple en date, la place Bernard, sans créativité d'aménagement et sans aucune harmonie végétale désormais ! Au final, Amiot qui ne décolle toujours pas, 10 ans après la fermeture du bâtiment, symbolise cet échec !

Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre), Pierre LURIN, Président, Laurence PERRIN-DUFOUR, Jacques FRENEAT, Pauline FROPIER, Fabien MARECHAL, Georges RAVAT, Éric DUCLOS
Contact : bourgoxygene@gmail.com

Pédale, marche ou crève !

On subissait déjà le VIVRE ENSEMBLE si cher à la gauche, qui par un brassage forcé et pensé devait nous conduire vers une société apaisée et tolérante. Je vous laisse juger du résultat. On devra maintenant à Bourg subir le vivre ensemble de la mobilité ou l'anarchie organisée... L'avenue Alsace-Lorraine sera désormais une ZONE de (mauvaises) RENCONTRES où piétons et véhicules en tous genres devront cohabiter de manière apaisée !

L'unique règle sera la priorité aux piétons, la vigilance et la courtoisie ! La chance aussi peut-être ?

Les piétons pourront circuler sur la chaussée, les cyclistes rouler dans tous les sens en slalomant entre les trottinettes et les overboards qui heureusement ne volent pas encore, la vigilance se limitera à 2 dimensions.

Les vilaines voitures, quant à elles, devront se débrouiller, le conducteur un pied sur le frein, un œil sur le compteur

pour ne pas dépasser la vitesse folle de 20 km/h !

C'est peut-être le seul moyen que notre maire M. Debat, adepte de la petite reine, a trouvé pour ralentir notre nouveau champion du monde de vitesse, Florian Grengbo !

Jérôme Buisson, Conseiller municipal de groupe minoritaire Front National

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE
 Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
 04 74 45 71 99
 mairie@bourgenbresse.fr
 www.bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
 Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
 - l'accueil,
 - le service Population (cartes d'identité/passeports, état civil, élections),
 - le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
 bourgparc-auto@bourgenbresse.fr

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

04 74 24 49 49, regieeaux@bourgenbresse.fr

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services Amédée Mercier

57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90
 Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Venues

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
 Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h 30

Centre social Terre en Couleurs

Quartier Terre des Fleurs
6, rue des Lilas - 04 74 21 17 17
 Ouverture au public :
 - mercredi matin : 8 h 30-11 h 30



La mairie à votre écoute...
 sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
 Laissez vos messages sur le répondeur.